

Formation Construire et piloter le plan de développement des compétences

Les bonnes pratiques pour structurer votre politique formation

DESCRIPTION : Le plan de développement des compétences, nouveau nom du plan de formation, est un outil stratégique de développement de l'entreprise. Après avoir dressé le panorama de ses dispositifs, vous apprendrez à élaborer un cahier des charges, à construire, à communiquer et à mesurer les effets de votre plan.

DURÉE : 2 Jours - 14h.

PRÉ-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS :

- Connaître les différents dispositifs d'accès à la formation
- Comprendre les impacts de la réforme de la formation professionnelle
- Élaborer, communiquer et valider le plan de développement des compétences
- Rédiger le cahier des charges d'une formation
- Évaluer les actions de formation
- Développer une démarche qualité de la formation

PUBLIC : Chef d'entreprise - correspondant RH - toute personne amenée à gérer la formation professionnelle en entreprise.

ACCESSIBILITÉ :

- L'accessibilité au centre de formation ACKWARE, permet aux personnes handicapées de circuler avec la plus grande autonomie possible, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements et les prestations, de se repérer et de communiquer. L'accès concerne tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental...).

ANIMATION : PRESENTIEL OU CLASSES À DISTANCE

CLASSES À DISTANCE :

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Skype, Zoom etc...un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant.
- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les classes à distance sont organisées en Inter-Entreprises comme en Intra-Entreprise.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Réflexions de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous la forme de brainstorming
- Auto diagnostic du stagiaire : Bilan des points forts et repérage des points faibles.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluations, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support pédagogique

SUIVI ET EVALUATION

- Evaluation de la formation par les participants et remise d'une certification ou d'une attestation de fin de formation à chaque apprenant.



ACKWARE VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS DE FORMATION ET VOUS APPORTE SON EXPERTISE POUR VOTRE TOTALE SATISFACTION



Formation Construire et piloter le plan de développement des compétences

Les bonnes pratiques pour structurer votre politique formation

Identifier les dispositifs d'accès à la formation

- Les raisons d'être de la formation et les motivations du législateur.
- Les grands axes de la loi.
- Le financement de la formation professionnelle.
- Le rôle des OPCO et les différents moyens de développer les compétences.
- Le Compte personnel de formation (CPF).
- Les dispositifs encadrés par la loi.
- L'entretien professionnel et son rôle dans la création du plan.

Construire un plan de développement des compétences

- La notion de besoin de formation et la différence entre envies et besoins.
- Le processus global de création du plan.
- Les étapes de l'analyse des besoins.
- Le calendrier général.
- La collecte et la gestion des priorités.
- Les formations obligatoires.
- Les différentes modalités d'apprentissage.

Élaborer et valider le cahier des charges d'une formation

- Les avantages et limites du cahier des charges.
- Les rubriques essentielles d'un cahier des charges.
- Les objectifs généraux d'une formation.
- L'appel à un formateur interne ou externe.
- La sélection d'un organisme de formation.

Organiser la communication du plan de développement des compétences

- Les parties prenantes concernées.
- L'information et la consultation du Comité social et économique (CSE).
- Les informations légalement exigibles.
- Le plan et le bilan.
- La mise en évidence des informations importantes.

Développer et mettre en place une "démarche qualité" formation

- L'évaluation des actions de formation.
- Les quatre niveaux d'évaluation.
- Le choix des indicateurs.
- Les "référentiels qualité" applicables à la formation.
- Les obligations actuelles et à venir.